



**#GrandesEcoles #Apprentissage #CoûtContrat**

## **Les Grandes écoles s'alarment de l'impact du coût contrat défini par France compétences sur l'avenir de l'apprentissage dans les Grandes écoles**

*La Conférence des grandes écoles a pris connaissance des recommandations de France compétences sur les coûts de l'apprentissage dans l'enseignement supérieur, examinées au CA de France compétences du 13 mars. Selon ces informations, un tiers des formations par apprentissage dans les programmes des Grandes écoles connaîtrait une réduction – parfois très importante – de leur financement par rapport au système de financement actuel déjà très contraint.*

**Un coût contrat insuffisant risque de casser la dynamique de l'apprentissage dans des Grandes écoles pionnières dans cette filière, et notamment dans les écoles de management**

Alors que le développement de l'apprentissage dans le supérieur s'accélère depuis plusieurs années, la fixation de coûts contrat insuffisants risque de donner un coup d'arrêt à cette dynamique. D'après les recommandations de France compétences, près de 30% des formations dans les écoles d'ingénieur et près de la moitié des formations des écoles de management et d'autres spécialités seraient perdantes dans la réforme.

En particulier des Grandes écoles pourtant pionnières et emblématiques de l'apprentissage dans le supérieur seraient lourdement impactées. Le risque est grand que les écoles concernées, qui ont parfois plus de 1000 apprentis, soient contraintes de renoncer, avec regret, à une modalité pédagogique performante associant l'entreprise.

**L'apprentissage dans les Grandes écoles : une voie d'excellence, un nouveau modèle pédagogique, un passeport pour l'emploi et un levier pour l'ouverture sociale**

Aujourd'hui, 15 % des diplômés de Grandes écoles le sont par la voie de l'apprentissage, l'objectif des Grandes écoles étant de passer à 25 % à horizon 2025.

La Conférence des grandes écoles rappelle que le développement de l'apprentissage dans le supérieur, et notamment dans les Grandes écoles confère une image d'excellence à l'ensemble cette filière, infra bac et post bac. Véritable passeport pour l'emploi, l'apprentissage assure une insertion professionnelle encore plus rapide que celle des cursus par la voie classique. Voie d'excellence et modèle pédagogique adapté, c'est aussi un levier pour l'ouverture sociale : dans les cursus par apprentissage, il y a deux fois plus d'élèves issus des classes les moins favorisées que dans les cursus classiques. Freiner cette dynamique dans les Grandes écoles aurait des conséquences néfastes en termes d'ouverture sociale et pénaliserait le développement de l'apprentissage dans le supérieur tout entier.

## **Les Grandes écoles, acteurs de terrain et locomotives de l'apprentissage, demandent instamment à être associées à la finalisation de la définition du coût contrat avant la parution du décret**

La CGE déplore que l'enseignement supérieur n'ait été impliqué ni dans la définition des coûts contrat, ni dans la gouvernance de France compétences.

La CGE demande instamment au gouvernement d'être associée à la phase d'ajustement et de finalisation des coûts contrat avant la parution des textes d'application, qui seront déterminants pour la poursuite de l'engagement des Grandes écoles dans la filière de l'apprentissage, attendu par les jeunes et les entreprises.

### **À PROPOS DE LA CGE**

Créée en 1973, la Conférence des grandes écoles (CGE) regroupe 229 Grandes écoles (ingénieur, management, architecture, sciences po, écoles vétérinaires, journalisme, et écoles d'autres spécialités) dont 13 écoles étrangères, représentant tout le spectre des formations supérieures en Grandes écoles de niveau Master et au-delà. Assurant une formation de masse (40 % des masters délivrés chaque année en France) et une recherche intensive, les Grandes écoles mettent en cohérence le projet pédagogique de l'étudiant et les débouchés professionnels. Véritable label de qualité, la CGE s'assure du respect par l'ensemble de ses membres de ses principes fondamentaux (excellence, insertion professionnelle, ouverture internationale, accréditation des formations ...). Les 229 Grandes écoles membres permettent à la France de proposer une offre de formation et de recherche à déclinaisons multiples et de répondre ainsi aux besoins très variés des entreprises. [www.cge.asso.fr](http://www.cge.asso.fr) | *Twitter*: [@ConferenceDesGE](https://twitter.com/ConferenceDesGE)

### **CONTACTS PRESSE**

**EPOKA** Camille Le Hyaric - [clehyaric@epoka.fr](mailto:clehyaric@epoka.fr) - 06 60 43 65 02

**CGE** André Bismuth - [andre.bismuth@cge.asso.com](mailto:andre.bismuth@cge.asso.com) - 01 46 34 77 58